

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2003)
Heft: 56

Artikel: Une recherche accrue en faveur des patients
Autor: Meier-Abt., Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-971297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le professeur Peter Meier-Abt, pharmacologue clinicien, dirige le Centre de recherche clinique à l'Université de Zurich. Il est président de la Division Biologie et Médecine du Fonds national suisse.

Une recherche accrue en faveur des patients

Les traitements hormonaux prescrits aux femmes au moment de la ménopause ne constituent pas une panacée. Cela s'est vérifié l'an dernier, lorsque l'Institut national de la santé (NIH) des Etats-Unis a interrompu une étude, en constatant que les dommages liés à la thérapie étaient nettement plus importants que ses bienfaits. C'est grâce à la recherche clinique que ce genre de constat peut être établi. Elle étudie en effet les causes, l'apparition et l'évolution des maladies, ainsi que leur dépistage et leur traitement.

En Suisse, la recherche clinique reste toutefois discrète. Le Conseil suisse de la science et de la technologie l'a aussi relevé l'année passée dans un rapport¹. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral prévoit d'accorder au Fonds national suisse, pendant les années 2004 à 2007, 50 millions de francs supplémentaires pour ce domaine de recherche². Une décision importante. Nos patientes et nos patients ont en effet besoin d'une recherche clinique de qualité.

La principale raison de la faiblesse de la recherche clinique en Suisse réside dans le manque de relève au niveau des chercheurs. La plupart des médecins sont peu familiarisés avec le travail scientifique. Et le chercheur clinicien a un rôle ingrat : ni médecin proche du patient, ni auteur de découvertes scientifiques décisives. En outre, la recherche clinique est le plus souvent placée sous l'autorité des hôpitaux qui donnent nécessairement la priorité aux soins des patients, reléguant la recherche au second plan. Autres facteurs explicatifs : la grande pénurie de centres d'études professionnels dans les cliniques universitaires et le manque de coordination entre elles, alors que la collaboration est justement la base indispensable du succès de la médecine clinique.

L'Etude suisse de cohorte VIH (voir p. 15), réunissant harmonieusement la recherche biomédicale, clinique, épidémiologique et sociologique, constitue une exception. Elle a permis à la Suisse d'occuper une position de pointe dans la recherche sur le sida et de garantir aux patients atteints du virus des soins optimaux. De plus, une nouvelle génération de chercheurs cliniciens compétents a été formée dans le cadre de ce programme.

L'encouragement de la recherche sur le VIH/sida menée au FNS, dont fait partie l'Etude suisse de cohorte VIH, dispose de son propre budget. En effet, le programme a été lancé au départ par le Conseil fédéral avant d'être rattaché au FNS. Jusqu'alors, ce dernier

n'avait pas les moyens financiers pour soutenir ce genre de projet à longue échéance. Il est vrai que quelques études de cohorte comme Sapaldia, qui a analysé les effets de la pollution de l'air sur la santé, ont été menées dans le cadre des programmes nationaux de recherche (PNR). Mais comme les PNR ont une durée limitée, ces études risquent aussi d'être limitées dans le temps.

Les moyens financiers supplémentaires proposés par le Conseil fédéral permettront à l'avenir au FNS de réaliser lui-même des études de cohorte sur des maladies comme le cancer, le diabète, l'hépatite C ou les risques pharmacogénétiques. Celui-ci confiera l'organisation de telles cohortes à des centres de compétence, qui coordonnent un réseau de centres régionaux et d'équipes locales et qui sont habilités à prendre eux-mêmes certaines responsabilités. Leur tâche consistera à susciter l'intérêt des jeunes scientifiques pour la recherche clinique et à les former grâce au soutien du FNS et à ses programmes d'encouragement de la relève. Il est également prévu de créer un réseau de centres d'études professionnels dans les hôpitaux universitaires (Swiss Trial Organisation). Pour une meilleure médecine et pour nos patientes et patients.

P.M.A.

¹ La recherche clinique en Suisse, CSST, document 3/2002.

² Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2004 à 2007.